

Börsenstrasse 15  
Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 44 631 31 11  
Fax +41 44 631 81 12  
www.snb.ch

Zurich, le 31 mars 2015

Statistique

---

## Nouveaux documents d'enquête et commentaires

### Reporting prudentiel, annonce du risque de taux d'intérêt et état des fonds propres selon Bâle III

Madame, Monsieur,

Dans nos courriers d'août et de décembre 2014, nous vous avons annoncé que diverses enquêtes afférentes à la statistique bancaire seraient modifiées en raison des nouvelles Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB), et que le format des données livrées (enquêtes au modèle technique) serait adapté.

Vous trouverez dès maintenant sur notre site Internet ([www.snb.ch](http://www.snb.ch), Statistiques/Révision des PCB/Enquêtes au modèle technique) les versions provisoires des nouveaux documents d'enquête concernant le reporting prudentiel au 31 décembre 2015 (base individuelle et base consolidée). Veuillez noter que les règles de cohérence n'ont pas encore été intégrées dans les formules. Elles le seront uniquement dans les formules définitives, qui seront mises à votre disposition vers mi-2015.

Du fait de la révision des PCB, l'obligation de dresser un bouclage intermédiaire est étendue à toutes les banques, indépendamment du total du bilan<sup>1</sup>. Le cercle des établissements tenus de renseigner dans le cadre du reporting prudentiel semestriel a lui aussi été élargi, pour englober toutes les banques et tous les négociants en valeurs mobilières<sup>2</sup>.

Le délai de remise des données reste de 60 jours suivant la date du bouclage.

La FINMA informera les établissements qui sont tenus de fournir des données complémentaires afférentes aux avoirs sous gestion (AUR\_UEA et AUR\_KEA).

---

<sup>1</sup> Art. 6, al. 2, de la loi sur les banques (RS 952.0).

<sup>2</sup> voir Cm 4 ss Circulaire FINMA 2008/14 (Reporting prudentiel – banques).

Les commentaires et les formules des enquêtes indirectement concernées par la révision des PCB, soit celles portant sur l'annonce du risque de taux d'intérêt (ZIRx) et l'état des fonds propres selon Bâle III (x\_Basel 3), ont également été adaptés. L'adaptation des formules porte principalement sur l'adoption de la terminologie des PCB. Ces enquêtes n'ont pas encore été transposées au nouveau format. Leurs formules et les commentaires actualisés peuvent être téléchargés sur notre site Internet, à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Statistiques/Enquêtes/Documents d'enquête. Les nouveaux documents d'enquête pour l'annonce du risque de taux d'intérêt et l'état des fonds propres selon Bâle III devront être utilisés à partir des relevés au 31 décembre 2015.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Banque nationale suisse

#### Accès aux formules utilisées pour les enquêtes de la BNS

Les formules d'enquête qui ont été adaptées à un <b>nouveau format</b> de données en raison des nouvelles PCB peuvent être téléchargées à l'adresse ci-contre.	<b><a href="http://www.snb.ch">www.snb.ch</a>, Statistiques/Révision des PCB</b>
Les formules d'enquête qui se basent sur <b>l'ancien format</b> de données peuvent être téléchargées à l'adresse ci-contre.	<b><a href="http://www.snb.ch">www.snb.ch</a>, Statistiques/Enquêtes/Documents d'enquête</b>